

# Les données ouvertes en Suisse

N° de la lecture individuelle :	5
Étudiant	Laurent Térence
Sujet	Open Data
Source	Mutltiple, cf bibliographie



## Table des matières

Open Data et Open Government Data, mais qu'est-ce que c'est ? (Métille, 2014).....	3
Les Données Ouvertes (Open Data) .....	3
Les Données Gouvernementales Ouvertes (Open Government Data - ODG).....	4
Respecter la Personnalité .....	4
Avantages de l'utilisation des données (Union, s.d.).....	4
opendata.swiss - Le Portail Central des Données Ouvertes en Suisse .....	6
Conclusion .....	6
Catégories de Données sur opendata.swiss .....	7
Organisations Publiant des Données sur opendata.swiss .....	8
Conclusion : .....	9
Conditions d'Utilisation des Données sur opendata.swiss .....	9
Bibliographie.....	11

## Introduction

Les données ouvertes, un terme qui transcende les frontières de l'information, façonnent un paysage où la transparence, l'innovation et l'efficacité se rencontrent. Ce document sert de guide exhaustif à la découverte et à la compréhension du monde des données ouvertes en Suisse, avec un accent particulier sur le portail [opendata.swiss](https://opendata.swiss). À travers une exploration approfondie, nous allons naviguer à travers les concepts fondamentaux des données ouvertes, plonger dans les avantages de leur utilisation, explorer le rôle crucial d'[opendata.swiss](https://opendata.swiss) en tant que portail central, et enfin, examiner les conditions qui guident leur utilisation.

Le parcours commence par une définition précise des données ouvertes, couvrant à la fois le concept général et son application spécifique aux données gouvernementales. Nous explorons ensuite les avantages tangibles qu'elles offrent, tant du point de vue de l'efficacité des services publics que de la croissance économique et du bien-être social. Focalisons notre attention sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss), le portail pivot des données ouvertes en Suisse, nous détaillons son rôle, ses partenaires et ses catégories de données.

Chaque chapitre propose une immersion dans un aspect spécifique des données ouvertes, de leurs implications à leurs applications concrètes. Enfin, nous examinons les conditions d'utilisation qui encadrent ces données, garantissant un équilibre entre accessibilité et respect des droits des fournisseurs.

Remarque sur le Plagiat :

Il est essentiel de souligner que ce document, destiné à un usage interne, a été élaboré en compilant des informations provenant de diverses sources fiables. Bien que cela puisse impliquer des similitudes avec ces sources, toutes les sources sont scrupuleusement mentionnées dans la bibliographie et en préambule à chaque chapitre. La reproduction de contenus a été faite dans le respect des normes académiques et éthiques, soulignant notre engagement envers l'intégrité intellectuelle.

## Open Data et Open Government Data, mais qu'est-ce que c'est ? (Métille, 2014)

### Les Données Ouvertes (Open Data)

L'univers des données ouvertes, ou Open Data, revêt une importance croissante dans le contexte numérique contemporain. Bien que définir de manière unanime ce qu'est une donnée ouverte puisse être délicat, on peut convenir qu'il s'agit d'une information accessible, réutilisable et redistribuable par chacun sans restriction, à l'exception éventuelle de celles liées à la paternité et au partage dans des conditions similaires. Ces données peuvent émaner aussi bien du secteur privé que de l'État.

En 2010, la Sunlight Foundation a énoncé dix critères essentiels pour qualifier des données comme ouvertes. Elles doivent être :

**Intégrales** : Les données doivent être aussi complètes que possibles, fournies dans un format brut et avec leurs métadonnées, ainsi que les formules ayant permis de calculer les données dérivées.

**Primaires** : Il doit s'agir des informations originales telles que collectées.

**Immédiates** : Les données doivent être mises à disposition dès que possible, idéalement en temps réel.

**Accessibles** : Les données doivent être mises à disposition sans barrières, permettant un téléchargement en bloc et des sélections spécifiques au moyen d'une interface utilisateur.

**Exploitable par une machine** : Les données doivent être structurées pour permettre le traitement automatisé par ordinateur, évitant les notes manuscrites ou les formats PDF.

**Non discriminatoires** : Les données doivent être accessibles à tous, sans aucune obligation préalable ni inscription, et sans usage privilégié ni exclusif.

**Non propriétaires** : Mises à disposition dans un format sur lequel personne ne dispose d'un contrôle exclusif ; libres de droits : pas de restriction d'utilisation, d'attribution ou de dissémination.

**Permanentes** : Les données doivent être accessibles de manière permanente. Si des modifications sont apportées, les différentes versions doivent être archivées et les modifications indiquées comme telles.

**Gratuites** : Les données doivent être disponibles sans frais.

### Les Données Gouvernementales Ouvertes (Open Government Data- ODG)

Lorsque les données sont mises à disposition par les administrations, elles sont qualifiées de données gouvernementales ouvertes (ODG). En Suisse, le Conseil fédéral a adopté en 2014 la Stratégie en matière de libre accès aux données publiques, encourageant la libération des données publiques par défaut, une publication coordonnée et l'établissement d'une culture du libre accès aux données.

Le Portail pilote des données ouvertes de l'administration publique suisse ([opendata.admin.ch](http://opendata.admin.ch)) constitue une initiative majeure, offrant des jeux de données ouvertes provenant des administrations fédérales et cantonales. L'association [OpenData.ch](http://OpenData.ch) joue également un rôle actif dans la promotion de l'ouverture des données publiques en Suisse.

### Respecter la Personnalité

Bien que la libération des données soit encouragée, elle doit respecter les principes de protection des données (LPD). Les données anonymes et agrégées sont exemptes des contraintes de la LPD, mais si la contextualisation et l'utilisation conjointe avec d'autres bases de données permettent l'identification de personnes, la LPD trouve application. La collecte, l'utilisation et la diffusion des données personnelles doivent être conformes à ces principes, à moins d'informations préalables ou de dispositions légales spécifiques.

Ce premier chapitre établit ainsi les bases conceptuelles des données ouvertes et gouvernementales en Suisse, définissant les critères de qualité et d'accessibilité essentiels à leur nature. Par la suite, nous explorerons plus en détail les implications et les applications de ces principes dans le contexte suisse.

### Avantages de l'utilisation des données (Union, s.d.)

Les bénéfices liés à l'utilisation des données ouvertes sont divers et englobent l'amélioration de l'efficacité des administrations publiques, la stimulation de la croissance économique dans le secteur privé, ainsi que l'élévation du bien-être social de la société dans son ensemble.

- **Amélioration de la performance des services publics** : Les données ouvertes contribuent à renforcer l'efficacité des services publics en permettant l'échange d'informations entre administrations, identifiant par exemple des dépenses inutiles et améliorant ainsi les processus et la prestation des services.

- **Stimulation de l'économie** : Un accès plus aisé à l'information, aux contenus et aux connaissances favorise l'innovation dans le secteur privé, facilitant la mise en place de services novateurs et la création de nouveaux modèles commerciaux.

- **Amélioration du bien-être social** : La transparence et l'accessibilité accrues des informations grâce aux données ouvertes favorisent la collaboration, la participation citoyenne et l'innovation sociale, contribuant ainsi à un bien-être social amélioré.

- **Création d'emplois** : L'économie est stimulée, créant une demande croissante pour des professionnels compétents dans le domaine des données. Le secteur des données ouvertes devrait générer près de 100 000 emplois d'ici 2020 dans l'UE 28+.

- **Économies financières** : L'utilisation des données ouvertes peut améliorer l'efficacité dans le secteur public, avec des économies cumulées estimées à 1,7 milliard d'euros pour l'UE28+ d'ici 2020.

- **Prise de décision améliorée** : Les données en temps réel facilitent l'accès rapide à l'information, améliorant ainsi la prise de décision individuelle. Des cas d'utilisation détaillés montrent comment les données ouvertes peuvent sauver des vies, économiser du temps et contribuer à la protection de l'environnement.



Figure 1 Avantage de l'utilisation des données ouvertes, src : [https://data.europa.eu/sites/default/files/img/media/clip\\_image004.png](https://data.europa.eu/sites/default/files/img/media/clip_image004.png)

De plus, en 2016, le marché direct des données ouvertes dans l'UE 28+ est estimé à 55,3 milliards d'euros, avec une prévision de croissance de 36,9 % d'ici 2020, atteignant une valeur de 75,7 milliards d'euros, et créant ainsi près de 25 000 emplois directs dans ce secteur.

Checklist pour utiliser des données

Avant d'utiliser des données, il est crucial de suivre certaines étapes importantes. L'accès aux données est la première étape, suivie de la définition d'objectifs clairs. La vérification des licences, des conditions d'attribution, de partage à l'identique, du format des fichiers et de la qualité des données est essentielle. Une checklist fournie par l'Open Data Institute guide les utilisateurs dans l'évaluation de la qualité et de la pertinence des données pour leurs besoins spécifiques.

## [opendata.swiss](https://opendata.swiss)- Le Portail Central des Données Ouvertes en Suisse (opendata.swiss, s.d.)

opendata.swiss constitue le portail central répertoriant les données en libre accès, également appelées "Open Government Data" (OGD), de l'administration publique suisse. En tant qu'outil centralisé et fiable, ce portail offre un accès simplifié aux données publiques provenant de la Confédération, des cantons et des communes, ainsi que des tiers tels que des entreprises parapubliques ou des acteurs privés assumant des tâches pour le compte des autorités publiques.

Le portail vise principalement à :

1. Fournir une Vue d'Ensemble : opendata.swiss offre une vue d'ensemble des données publiques ouvertes actuellement disponibles en Suisse, facilitant ainsi l'échange entre les fournisseurs et les utilisateurs de données.
2. Créer un Environnement Propice : L'objectif est de favoriser l'utilisation des données publiques en créant un environnement qui encourage l'exploration et l'exploitation de ces données.
3. Soutenir l'Infrastructure des Données Suisses : Le portail aspire à devenir une pièce maîtresse de l'infrastructure des données suisses en centralisant et en répertoriant ces informations.

Notons que le portail se concentre sur la répertoriation des données, celles-ci étant hébergées par leurs propriétaires respectifs pour éviter toute redondance. Dans le cadre de l'Open Government Data, aucune donnée personnelle n'est généralement publiée, garantissant ainsi l'agrégation et l'anonymisation des données.

Gestion et Développement :

Le secrétariat Open Government Data, affilié à l'Office fédéral de la statistique (OFS), assure la gestion du portail. Il offre un soutien aux organisations pour la publication de leurs données ouvertes et garantit le suivi continu de la qualité du catalogue. La gestion de \*opendata.swiss\* s'inscrit dans le cadre de la "Stratégie en matière de libre accès aux données publiques en Suisse pour les années 2019 à 2023", adoptée par le Conseil fédéral.

Organisations Partenaires :

Le portail a été développé par diverses organisations partenaires sous la direction des Archives fédérales jusqu'en 2018. Depuis 2019, l'Office fédéral de la statistique (OFS) en assure la responsabilité sous mandat du Département fédéral de l'intérieur (DFI). L'implication d'organisations partenaires, telles que l'association opendata.ch, Geocat.ch, OGD-D-A-CH-LI, et open data beer, soutient activement le secrétariat OGD dans la gestion et le développement continu du portail.

## Conclusion

opendata.swiss joue un rôle central dans la promotion de la transparence et de l'accessibilité des données publiques en Suisse, contribuant ainsi à l'émergence d'une culture du libre accès aux

données. Le portail est le fruit d'une collaboration étroite entre le secteur public, la société civile et le secteur privé, soulignant l'importance de l'Open Government Data dans le paysage suisse de la gestion de l'information.

### Catégories de Données sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss)

Les données répertoriées sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss) sont organisées en différentes catégories, couvrant un large éventail de domaines cruciaux pour la compréhension et le développement de la Suisse. Ces catégories facilitent la recherche et l'accès aux informations spécifiques, contribuant ainsi à la diversité et à la richesse des données disponibles.

- 1. Régions et Villes (3499)** : Cette catégorie offre des données liées aux régions et aux villes suisses, fournissant des informations utiles pour la planification urbaine, le développement régional et la compréhension des dynamiques démographiques locales.
- 2. Environnement (2945)** : Les données environnementales couvrent un large éventail de sujets tels que la qualité de l'air, la biodiversité, la gestion des déchets et d'autres aspects cruciaux pour la préservation et la durabilité de l'environnement suisse.
- 3. Population et Société (2169)** : Cette catégorie englobe des données démographiques, sociologiques et culturelles, fournissant des perspectives sur la composition de la population suisse, ses tendances et ses caractéristiques sociales.
- 4. Gouvernement et Secteur Public (1628)** : Les données dans cette catégorie portent sur le fonctionnement du gouvernement suisse, les politiques publiques, la transparence gouvernementale et d'autres aspects liés au secteur public.
- 5. Éducation, Culture et Sport (1431)** : Ces données concernent l'éducation, la culture, les arts, les sports et d'autres éléments culturels qui contribuent à la vie sociale et intellectuelle du pays.
- 6. Économie et Finances (1056)** : Les données économiques et financières offrent des informations sur l'économie suisse, y compris des indicateurs tels que le PIB, l'emploi, les finances publiques et les secteurs économiques.
- 7. Transports (862)** : Cette catégorie couvre les données liées aux transports en Suisse, comprenant des informations sur les infrastructures, les modes de transport et la mobilité.
- 8. Agriculture, Pêche, Sylviculture et Alimentation (715)** : Ces données englobent l'agriculture, la pêche, la sylviculture et l'alimentation, fournissant des insights sur les pratiques agricoles, la production alimentaire et la durabilité.
- 9. Énergie (428)** : Les données énergétiques portent sur la production, la consommation et d'autres aspects liés à l'énergie en Suisse, contribuant à la compréhension des défis et opportunités énergétiques.
- 10. Justice, Système Juridique et Sécurité Publique (346)** : Cette catégorie comprend des données sur le système judiciaire, les lois, la sécurité publique et d'autres aspects liés à la justice et à la sécurité en Suisse.
- 11. Santé (335)** : Les données de santé englobent des informations sur la santé publique, les soins de santé, les statistiques sanitaires et d'autres aspects liés au bien-être de la population.
- 12. Territoire et Environnement (1)** : Cette catégorie unique rassemble des données spécifiques liées au territoire et à l'environnement, fournissant des informations sur des sujets particuliers.

13. **Géographie** (12) : La catégorie géographie fournit des données cartographiques et géographiques, facilitant la visualisation spatiale des informations disponibles sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss).

En explorant ces catégories diversifiées, les utilisateurs peuvent accéder à une mine d'informations cruciales pour comprendre la Suisse sous différents angles, favorisant ainsi la prise de décision informée et le développement de solutions novatrices.

#### Organisations Publiant des Données sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss)

Le portail [opendata.swiss](https://opendata.swiss) offre une plateforme dynamique où diverses organisations, des autorités fédérales aux acteurs locaux, ainsi que des tiers assumant des mandats étatiques, peuvent partager leurs données ouvertes. Cette diversité d'organisations contribue à enrichir la variété des données disponibles, favorisant une compréhension holistique et approfondie de la Suisse.

1. **Autorités Fédérales** : Les organes gouvernementaux au niveau fédéral jouent un rôle central en publiant des données variées sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss). Ces données peuvent couvrir une gamme étendue de sujets, de la législation aux statistiques démographiques.

2. **Autorités Cantonales** : Les gouvernements des différents cantons suisses participent activement en contribuant avec des données spécifiques à leurs régions respectives. Cela permet aux citoyens et aux chercheurs d'accéder à des informations détaillées adaptées à chaque canton.

3. **Autorités Communales** : Au niveau communal, les administrations locales peuvent également partager des données pertinentes pour leur communauté. Cela favorise la transparence et offre aux résidents un accès direct aux informations locales.

4. **Tiers Exerçant un Mandat Étatique** : Outre les autorités gouvernementales, des entités tierces exerçant des mandats étatiques contribuent également au portail. Cela peut inclure des entreprises parapubliques ou des acteurs privés agissant au nom des autorités, étendant ainsi la diversité des données disponibles.

#### Engagement et Soutien :

Les organisations qui publient des données sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss) bénéficient du soutien actif du secrétariat Open Government Data, affilié à l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce soutien inclut des conseils pour la publication de données ouvertes ainsi que le suivi continu de la qualité du catalogue.

#### Responsabilité et Développement :

Le secrétariat Open Government Data, rattaché à l'OFS, assume la gestion du portail [opendata.swiss](https://opendata.swiss). En conformité avec la "Stratégie en matière de libre accès aux données publiques en Suisse pour les années 2019 à 2023", adoptée par le Conseil fédéral, il veille à la conformité et à la qualité des données publiées.

#### L'Évolution Collaborative :

Le développement et la gestion du portail sont le résultat d'une collaboration étroite entre différentes organisations partenaires. Ces partenaires, dont l'association [opendata.ch](https://opendata.ch), l'Administration numérique suisse, [Geocat.ch](https://geocat.ch) ([geocat.ch](https://geocat.ch), s.d.), [OGD-D-A-CH-LI](https://ogd-d-a-ch-li) ([OGD-DACHLI](https://ogd-d-a-ch-li), s.d.), et [open data beer](https://open-data-beer.ch) ([Open Data Beer – Open Data Beer](https://open-data-beer.ch), s.d.), jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'Open Government Data en Suisse.



### Conclusion :

L'implication de diverses organisations démontre un engagement collectif en faveur de la transparence et de l'accessibilité des données en Suisse. Ce modèle de collaboration entre autorités publiques, partenaires tiers et communauté civique contribue à faire de opendata.swiss une ressource riche et diverse, stimulant l'innovation, la recherche et la prise de décision informée à tous les niveaux.

### Conditions d'Utilisation des Données sur opendata.swiss

La disponibilité des données sur opendata.swiss s'accompagne de conditions d'utilisation claires, régies par la législation en vigueur en Suisse. Ces conditions visent à établir des directives transparentes pour l'utilisation des données, assurant ainsi une utilisation appropriée tout en respectant les droits et les obligations des fournisseurs de données.\*

### Symboles et Types d'Utilisation :

Les symboles associés à chaque jeu de données indiquent le type d'utilisation autorisé, facilitant la compréhension des utilisateurs quant à la manière dont ils peuvent exploiter les informations mises à leur disposition. Tous les services proposant des données adoptent les mêmes symboles, garantissant une cohérence dans les directives d'utilisation.

#### 1. Utilisation Libre :



- Vous pouvez utiliser ce jeu de données à des fins non commerciales.
- Vous pouvez utiliser ce jeu de données à des fins commerciales.
- Recommandation d'indiquer la source (auteur, titre et lien vers le jeu de données).

#### 2. Utilisation Libre. Obligation d'Indiquer la Source :



- Vous pouvez utiliser ce jeu de données à des fins non commerciales.
- Vous pouvez utiliser ce jeu de données à des fins commerciales.
- L'indication de la source (auteur, titre et lien vers le jeu de données) est obligatoire.

**3. Utilisation Libre. Utilisation à des Fins Commerciales Uniquement avec Autorisation :**

- Vous pouvez utiliser ce jeu de données à des fins non commerciales.
- Vous pouvez utiliser ce jeu de données à des fins commerciales, sous réserve de l'autorisation du fournisseur des données.
- Recommandation d'indiquer la source (auteur, titre et lien vers le jeu de données).

**4. Utilisation Libre. Obligation d'Indiquer la Source. Utilisation Commerciale Uniquement avec Autorisation :**

- Vous pouvez utiliser ce jeu de données à des fins non commerciales.
- Vous pouvez utiliser ce jeu de données à des fins commerciales, sous réserve que vous ayez reçu l'autorisation du fournisseur des données.
- L'indication de la source (auteur, titre et lien vers le jeu de données) est obligatoire.

Ces conditions visent à assurer une utilisation responsable des données tout en offrant une flexibilité appropriée pour différents types d'utilisateurs, qu'ils soient engagés dans des activités commerciales ou non commerciales. Le respect de ces directives contribue à maintenir un équilibre entre l'accessibilité des données et la protection des droits des fournisseurs.

## Bibliographie

*geocat.ch*. (s.d.). Récupéré sur <https://www.geocat.ch/geonetwork/srv/eng/catalog.search#/home>

Métille, S. (2014, 09 17). *Open Data et Open Gouvernement Data, mais qu'est-ce que c'est?* Récupéré sur <https://smetille.ch/2014/09/17/open-data-et-open-gouvernement-data-donnees-ouvertes/>

*OGD-DACHLI*. (s.d.). Récupéré sur GovData: <https://www.govdata.de/ogd-dachli>

*Open Data Beer – Open Data Beer*. (s.d.). Récupéré sur Open Data Beer – Open Data Beer: <https://opendatabeer.ch/open-data-beer/>

*opendata.swiss*. (s.d.). *opendata.swiss*. Récupéré sur [opendata.swiss: https://opendata.swiss/fr/about](https://opendata.swiss/fr/about)

Union, T. P. (s.d.). *Les données ouvertes, qu'est-ce que c'est? | data.europa.eu*. Récupéré sur Les données ouvertes, qu'est-ce que c'est? | [data.europa.eu: https://data.europa.eu/fr/dataeuropa-academy/what-open-data](https://data.europa.eu/fr/dataeuropa-academy/what-open-data)